République française Département de la Haute-Marne COMMUNE D OUTREMECOURT

Séance du mardi 23 avril 2019

Date de la convocation: 17/04/2019

Membres en exercice : 7

Présents : 7

Votants : 7

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-trois avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Daniel MAULBON,

Présents : Daniel MAULBON, Guillaume MATHIEU, Jean Paul JAUGEON, Yvan MATHIEU, Philippe MATHIEU, Lilian PETITFOUR, Jean Louis PRUNNOT

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Guillaume MATHIEU

2019_020 - Objet : ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les rapports 1 et 2, ainsi que les plans associés du bureau d'études GEOPROTECH, relatifs au projet de zonage d'assainissement.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le plan de zonage.

Après analyse de ces documents, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le plan de zonage et opte pour le dispositif d'assainissement non collectif.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaire à la réalisation de ce dossier.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 24 avril 2019
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20_____

Pour extrait conforme.
A Outremécourt, le 24 avril 2019
Le maire, Daniel MAULBON

MAIRIE DE OUTREMECOURT (Haute-Marne)

RF
Le Maire

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 24/04/2019
052-215202680-20190423-2019_020-DE